



Menaces phisiques portées par le patron devant temoins.

Par **Leyva Michel**, le **08/07/2017** à **00:09**

[s]/[s]Bonjour a tous j'aimerais connaissance de mes droits suite a la situation que je vais vous présenter (sa va être un peu long).

Je travaille en temps que serveur en CDD d'un mois j'avais effectué 3/5 de la durée de mon contrant et déjà près de 130h. sur un contrat de 35h/S

Suite a une légère faute professionnelle de ma part (j'ai mangé des reste de charcuterie qui allaient être jetées)

Mon patron m'a repéré et appelé devant mes collègues une première fois de manière très peu polie je dois dire.

(avant tout je tiens a préciser que ce dernier étais clairement en état d'ébriété) -

- Michel combien de fois de fois je dois te dire que on ne mange pas t'es ici pour travailler (me dit-il après ma 8eme heure dans la journée)

- Je suis désolé mais comme s'allais être jeté je pensais que...

- JE M'EN BAT LES CUIL!!!

Malgré la mauvaise façon de me parler j'ai pris sur moi car après tout c'est lui le patron c'est lui qui posse les règles de plus sa remarque était pas injustifiée.

Je suis donc retourné au travail en baisant la tette.

1 minute plus tard il me rappelé encore devant les collègues.(cette fois ci sans aucune raison)

-Sa ne va pas aller, et tu sais comment je suis, je vais e virer d'ici a coups de pieds me d'dit-il d'un ton menaçant.

J'ai continué a ne rien dire et me taire

-je vais te casser le nez et les yeux je te dit, moi je te casse la Guelle a-t-il ajouté en se mettant dans une posture plus menaçante sans pour autamp trop gesticuler.

Malgré ma grande envie de lui faire connaître mon désaccord et voir s'il étais si brave qu'il voulais bien me le fair croire (même taille même poids que moi mais avec des idées bien moins claires).

J'ai séré et les dents,j'ai pris une expression neutre (ni agressive ni apeurée) et j'ai encore une fois rien dit.

je suis retourné a mon travail, mais lui il a continué a me fulminer du regard.

Moins d'une minute plus tard il m'a rappelé. Devant les collègues et cette fois ci avec une voix plus calme.

-Tu as terminé, tu vas aller te changer, tu vas enlever ton tablier, et tu vas t'en aller avant que tu sortes MORT d'ici.

J'ai continué a baiser la tette (bien que cette fois si sa m'a retourné l'estomac pour de bon) et pendant que je me retirais il crié (pas fort mais hases pour que je l'entende)-fais vite je ne veux plu te voir.

j'ai fais comme il a dit et en partant je lui ai poliment dit au revoir.

Par **Visiteur**, le **08/07/2017** à **00:45**

Bonsoir.
La question est ?

Par **Leyva Michel**, le **08/07/2017** à **00:53**

Juis je en tors ou non est ce que j'ai le droit de porter plainte et est ce que cette situation le justifie?

Par **P.M.**, le **08/07/2017** à **09:04**

Bonjour,
Il faudrait déjà savoir si vous pourriez obtenir des attestations écrites car il n'est pas sûr que les témoins, salariés restés dans l'entreprise acceptent d'en rédiger...
Vous ne précisez pas si vous êtes retourné travailler depuis...